



Janvier 2022

LE SAINT ESCOBILLOIS

Votre journal d'information municipale



DANS CETTE EDITION

*RESUMES
CONSEILS
MUNICIPAUX*

*VIE ASSOCIATIVE
NOTRE PATRIMOINE
INFOS PRATIQUES*

*A VOS AGENDAS
VIE COMMUNALE*

www.saintescobille.fr



Edito

Mesdames, Messieurs,
Saint-Escobilloises, Saint-Escobillois,

Cet édito traditionnel de début d'année fût complexe en 2021, il ne l'est pas moins en ce début d'année 2022, mais n'est-ce pas notre lot quotidien que de se souhaiter le meilleur, sans pour autant que nous réussissions à l'obtenir.

L'essentiel réside sans doute dans les espoirs que nous mettons dans l'avenir, la conviction qui nous anime et la ténacité déployée.

L'année 2021 a permis à la commune de moderniser son éclairage public, la mise en place de panneaux photovoltaïques, quelques travaux de voirie mais aussi quelques travaux de remplacement de portes et fenêtres et modernisation de nos bâtiments communaux. Nous poursuivrons en cette année 2022 dans cet esprit de valorisation et entretien de notre patrimoine en espérant mettre un accent tout particulier sur la voirie, mais vous le savez, nos actions ne sont possibles qu'avec le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et bien entendu, de notre Agglomération.

Les finances de la commune demeurent saines mais bien trop sujettes à recettes incertaines. Ceci n'est qu'un aspect de notre travail quotidien, nous restons actifs et attentifs dans le domaine des déchets mais aussi des transports, sujets complexes dans leurs réglementations et dans leurs incidences.

Une attention toute particulière pour nos associations qui nous permettent de nous retrouver autour d'une fête, d'un concert ou d'activités riches en échanges et en connaissances, mais aussi de la bibliothèque et de ses bénévoles, rencontre autour d'un livre, d'une distraction, d'une pensée.

« En 2022, souhaitons de tout cœur que l'on parvienne à empêcher les nuisibles de nuire, les médisants de médire, et les malfaisants de malfaire !

Il y a beaucoup plus de gens de bonne volonté sur cette terre que de fous dangereux. Il n'y a pas de raison pour que la majorité ne l'emporte pas. »

Voilà un seul souhait pour cette nouvelle année 2022, mais si au moins celui-ci pouvait se réaliser...

Et enfin :

Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié, sans vieillir notre cœur.

Victor Hugo

Le conseil municipal, le personnel communal, se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur, prenez soin de vous, prenez soin de vos proches.

Avec tout notre dévouement, très sincèrement

Votre maire, Yves VILLATE

Retrouvez nous sur le site

www.saintescobille.fr

Sur Facebook Mairie de Saint-Escobille



Communication : Valérie GALOPIN
Sindie BROLIS, Christine MAERO

Le Saint Escobillois est édité par la Mairie de Saint-Escobille



Sapins en Folie 2022 - SELS

« Faire entrer la lumière dans nos esprits pour bien commencer l'année »,

Cette tradition pratiquée au village depuis plusieurs années, a permis à chacun de venir avec son sapin pour alimenter un grand feu, tout en partageant un vin chaud, une crêpe, le tout en musique.

Compte rendu résumé du Conseil municipal du 4 Octobre 2021

Première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Au vu des remarques faites par les personnes publiques associées, par l'autorité environnementale, par la mise à disposition du public du dossier n'ayant fait l'objet d'aucune contribution, la 1ère modification, à procédure simplifiée, du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal a été votée à l'unanimité.

Indemnités du Maire et des Adjoints

Pour éviter une délibération à chaque modification d'indice brut du terminal, les indemnités du Maire et des Adjoints ont été soumis au vote une nouvelle fois sans précision d'indice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la volonté de M le Maire de percevoir une indemnité du Maire inférieure au barème prévu à l'article L.2123-23 du CGCT.

DECIDE avec effet au 01 novembre 2021, de fixer pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des trois adjoints comme suit (Population de plus de 500 habitants) :

Indemnité du Maire, 25% de l'indice brut terminal de la fonction publique en lieu et place des 40.3% autorisés.

Indemnité d'Adjoint (3 adjoints), 7% de l'indice brut terminal de la fonction publique en lieu et place des 10.7% autorisés.

Décision modificative sur le budget communal

Suite aux congés maladie de l'employé communal, la commune a embauché un deuxième employé pour pallier à son absence. De ce fait, il apparait que le montant prévu en section de fonctionnement au chapitre 12 « Charges de personnels » ne soit pas suffisant. Une régularisation sera réalisée en utilisant 7000€ des « dépenses imprévues » du compte 022 au chapitre 12 répartis de la manière suivante :

-	6413 « Personnel non titulaire » :	4 000€
-	6451 « Cotisation à l'Urssaf » :	2 000€
-	6453 « Cotisation aux Caisses de retraite » :	800€
-	6475 « Médecine du travail » :	200€

Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion

Le contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion :

- garantit les collectivités territoriales adhérentes contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, accident de service...).
- est conclu pour une durée de 4 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

La commune est soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurance et peut se rallier à la mise en concurrence effectuée par le CIG.

Le conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et prends acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2023.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) au titre de 2021

L'article 144 de la loi de finances pour 2012 a créé un nouveau fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Dans le cadre du pacte financier fiscal pris par la CAESE, une prise en charge par la CAESE sera à la hauteur de 2020 soit 25.5% de la participation des communes. La commune versera dans le cadre de ce fonds la somme de



Compte rendu résumé du Conseil municipal du 10 Janvier 2022

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif Commune 2022

Pour payer les diverses dépenses d'investissement sur l'exercice 2022 avant l'adoption du budget primitif, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget Commune de 2021 : soit 120 973.82€ ventilées de la manière suivante : chapitre 21 (119 998.82€) et chapitre 20 (975€).

Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures.

Depuis 2005, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la région d'Île-de-France (CIG Grande Couronne) coordonne le groupement de commandes « dématérialisation des procédures » dans le domaine de la commande publique dont les marchés de prestations de services et la convention constitutive arrivent à terme au 31 décembre 2022.

Un nouveau groupement de commande est en cours de constitution et a notamment pour objet de permettre aux collectivités d'accéder à moindre coût à des plateformes de dématérialisation.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes, en termes de simplification administrative et d'économie financière, l'ensemble des clauses de la convention constitutive du groupement de commandes ont été approuvées ainsi que l'adhésion au groupement de commandes permanent pour la dématérialisation des procédures ;

La participation à la prochaine remise en concurrence portera sur les lots suivants : Dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ; Dématérialisation de la comptabilité publique ; Fourniture de certificats de signatures électroniques ; Fourniture d'une solution de convocation électronique ; Fourniture d'une solution de parapheur électronique.

Débat sur la politique de protection sociale de la collectivité

Une importante réforme de la protection sociale complémentaire des agents est en cours et attend ses décrets d'application.

En attendant, il est demandé au conseil municipal de débattre sur la politique de protection sociale de la collectivité avant le 18 février 2022. A partir du 01 janvier 2025 en matière de prévoyance et du 1er janvier 2026 en matière de santé, les communes auront l'obligation de participer financièrement aux contrats souscrits par les agents. Reste à travers les décrets d'application un certain nombre de points à préciser tel que le montant de référence sur lequel se basera la participation tant en santé qu'en prévoyance.

Participation pour Voirie et Réseaux

Un projet de construction est envisagé à partir de la rue des Vignes et cela impliquera l'aménagement, la création de voie et des réseaux correspondants.

La Commune a instauré la Participation pour voirie et réseau en 2006 sur l'ensemble de la commune pour financer les équipements nécessaires à l'installation des nouvelles constructions comme les travaux de chaussée, éclairage public, accès aux différents réseaux...

En 2008 il a été fixé par délibération un montant de PVR pour la rue des Vignes, actualisé en 2012.

Il a été décidé d'appliquer aux futurs aménagements dans le cadre du projet de construction de la zone nord de la commune, la valeur actualisée du 4 juin 2012 soit 16€69 H.T. du m2.



Marie et Gérard PICHARD tenaient à remercier Mr le Maire Yves VILLATE et la municipalité pour leur délicate attention lors de leurs Noces de Diamant célébrées en présence de leurs familles et amis, le 29 Août 2021 à la Mairie de Saint-Escobille.



Pour la 2^{ème} année en Octobre, le clocher de Saint Denis de Saint Escobille était illuminé de Rose, Couleur fédératrice autour d'une même cause : la lutte contre le Cancer du Sein.



L'association SEA a organisé un **Escape Game**, les participants ont été immergés dans une période historique du village, un 21 Aout 1944.

« Accueillis dans un poste de l'avant garde de la 7ème division blindée de la 3ème armée du général Patton, ils avaient 1h pour retrouver la carte des défenses allemandes d'Etampes, caché au café de la gare de Saint Escobille par la résistante Madeleine ... »



Des activités culturelles soutenues par le département et la commune



Au programme un concert avec **Isabelle OLIVIER** Harpiste et un Spectacle : **Raoul le Chevalier**, ambiance déjantée dans un univers de carton brut

Une plaque racontant l'histoire de l'église offerte par **SEHP** a été inaugurée lors de ces journées, des **visites guidées de l'église** étaient proposées par l'association. La **SELS** tenait un stand de restauration le Samedi après-midi pour régaler les petits et les grands

Les Soirées de la SELS Beaujolais

Une occasion pour se retrouver et faire la fête en Novembre ! Une belle soirée afin de célébrer la sortie de ce célèbre vin en France, cochonnailles et Bœuf bourguignon étaient au menu, pour les amateurs.



Jeu de piste, destiné aux enfants. Entre énigmes, jeux d'adresses et jeux musicaux, les participants ont découverts les traces du passé encore visible dans Saint-Escobille.

la soirée d'**Halloween** a rencontré un énorme succès. La majorité des participants était déguisée pour la circonstance et ses retrouvée à la salle communale décorée pour l'occasion. Petits et grands se sont désaltérés à la buvette et ont dégusté les crêpes pour le plus grand bonheur de tous. Puis le Dimanche soir, de nombreux enfants se sont réunis pour participer à " la chasse au friandises " dans les rues de Saint Escobille.



<https://www.facebook.com/saint.escobille.loisirs.sports/>

Semaine Bleue « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son village »



Du 4 au 10 Octobre, la commune de Saint-Escobille et les associations ont mis en œuvre des actions dans le but de créer du lien entre les générations.

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Lors de cette semaine, un Atelier de collectage intergénérationnel (enregistrement des souvenirs de nos anciens) était animé par SEA (Saint Escobille Animation) ainsi qu'un atelier pour l'Aménagement du verger avec la création de fléchage poétique et ludique. Le Mardi et Jeudi, rencontre des scolaires - Classes de Mérobert, et de Saint Escobille avec les seniors qui ont partagés un atelier de jonglage, et la découverte de la Ferme Musée de Guillerville.

Des Séances de gymnastique sensorielle, Gym tonic, Body Zen, ont été proposées et pour les plus gourmands des cours de pâtisserie au Laboratoire de la ferme Musée de Guillerville.

Le clap de fin de cette belle semaine a été donné par le spectacle « SMILE », Sylvain JULIEN jonglant sur la musique de la harpiste Isabelle OLIVIER, un moment hors du temps

La commune de Saint Escobille a participé au concours de la Semaine Bleue 2021, notre dossier a été présélectionné parmi les 115 dossiers sans toutefois faire parti des lauréats, mais l'originalité de nos actions et notre engagement auprès des personnes âgées a été apprécié par le Jury.



Commémoration 17 Novembre 2021



La Municipalité, les anciens combattants de Saint Escobille, en présence des sapeurs pompiers du secteur et des écoliers ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France.

Les Après-midi récréatives

Un jeudi sur deux, les semaines paires de 14 à 17 heures, Venez partager un moment de détente et de convivialité à la salle communale. Tous les jeux sont possibles : Cartes, Tarot, Triminos, Rummikub, Scrabble, dames, uno et autres jeux de société, etc. Pendant que certains tapent le carton, d'autres peuvent faire travailler leurs méninges..

Prenez contact avec :
Ginette au 01 64 95 53 15
gigi_hugues@live.fr
Françoise au 01 64 95 50 60
francoise.lienasson@orange.fr



En Décembre, le Village s'est paré de ses plus beaux atours



À l'approche de Noël, la place de l'église et les rues se sont à nouveau transformées en « village enchanté », avec la contribution des volontaires !



Le CCAS fête ses aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé le traditionnel repas afin de mettre à l'honneur nos aînés Saint-Escobillois, tout en appliquant le protocole sanitaire.

Cette année nous avons maintenu ce rendez-vous, car nos plus âgés ont besoin de notre soutien et de moments festifs.

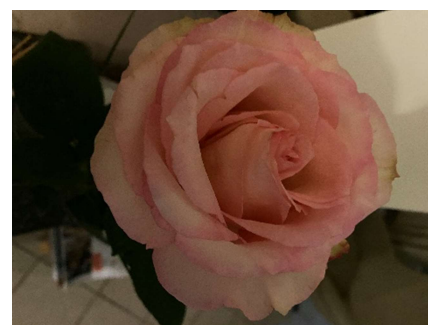
En impactant durablement la vie des personnes âgées, la crise sanitaire a aussi rendu visible leur isolement et l'importance cruciale du maintien du lien social.

Attention toujours appréciée, Mr le Maire Yves VILLATE a offert une rose à chaque femme de l'assemblée.

Le repas était offert pour les aînés âgés de 64 ans et plus, et pour les plus de 69 ans qui n'ont pas été en mesure de venir au repas, le CCAS a distribué un colis gourmand composé de biscuits artisanaux, de confiseries, de délicieuses préparations pour l'apéritif accompagné d'une bouteille de Jurançon.



La distribution des colis a été réalisée par les élus partis à la rencontre de nos aînés tout en respectant les gestes barrières. C'était aussi un petit moment d'échange et de partage.



Autant d'actions pour prouver aux aînés qu'ils ne sont pas oubliés.

Vite! Vite! Vite! *Le Spectacle de Noël 2021*



Cette année, lors de la journée de Noël, la commune a offert aux enfants de Saint Escobille scolarisés de la maternelle au CM2, un spectacle loufoque et énergique,

VITE VITE VITE ! avec Hélène Arthuis et Pascal Gautelier, de la Compagnie Tétrofort.

Ce spectacle a transporté les enfants dans un univers magique où les contes de fée s'enchaînent à toute vitesse ! 20 histoires qui ont bercé notre enfance racontées de façon originale et amusante : La Belle et la Bête, Cendrillon, Blanche-Neige en 45 minutes avec 30 poubelles métalliques et du papier froissé !

A l'issue de la représentation un goûter de friandises et petites viennoiseries a été offert aux enfants.



Le père Noël était au rendez-vous

La commune de Saint Escobille, l'association des amis de l'école et Chap'co se sont associés pour cette belle journée de Noël.

Sous le chapiteau installé sur la place du village, un marché de Noël était proposé, et les enfants étaient invités à un atelier de confection de décorations de Noël.

C'était aussi le lieu idéal pour rencontrer le Père Noël, et prendre de jolies photos avec lui sur son stand féérique !

Tartiflettes, vin chaud et Pain d'épices régalaient les papilles !

La vente des sapins et la recette de la journée permettront aux enfants du regroupement de l'AMPS de réaliser des sorties scolaires, et des activités culturelles !.



Bravo à l'association des amis de l'école pour cette première



Retour en images sur un voyage musical autour de Noël



Isabelle Olivier harpiste et compositrice devait accompagner les enfants des classes de Mérobert et de saint-Escobille. Une mauvaise chute les a privé de sa présence, mais le harpy Choir était présent, ensemble de chanteuses amateurs qui suivent la harpiste au fil de ses projets.

L'ensemble « éclat de voix » composé d'une douzaine de chanteurs amateurs entourait également les petits choristes. Ce nouvel ensemble qui n'attend que vous, répète tous les mardis à 20h30, dans la salle polyvalente de Mérobert, dans une ambiance studieuse et bienveillante.

Un grand merci à leurs professeurs des écoles pour leur investissement qui a permis aux cinquante enfants présents de nous faire partager un répertoire dans la joie et l'esprit de Noël.



Retrouver l'interview de notre représentant : Christian Dequenec qui participe aux ateliers animés par l'association essonnienne ose ZD sur le Facebook de la Mairie de Saint Escobille ou <http://www.siredom.com>



Un nouveau geste envers l'environnement

Dans le cadre du Budget participatif écologique et solidaire, la Région Ile de France nous a accordé une subvention d'investissement de 9 982 € HT pour l'acquisition de **panneaux photovoltaïques**.

Le panneau solaire photovoltaïque contribue à la réduction des émissions de CO2, à la réduction des rejets polluants et à la préservation des ressources naturelles. Le panneau solaire photovoltaïque contribue à l'évolution des consciences vers la préservation de la nature.

La commune dispose ainsi d'une source d'énergie grâce aux panneaux photovoltaïques, c'est une des solutions pour maîtriser davantage ses factures d'électricité.

Suivi et protection d'une nichée de hiboux des marais sur notre territoire !

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, un couple de hiboux des marais s'est installé dans le département de l'Essonne.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Privilégiant d'ordinaire les grandes friches et espaces ouverts pour nicher, ce couple a opté pour un champ de blé afin de s'y établir au mois de juin. Cette nidification fut un succès grâce au travail conjoint d'Alexandre Verroye, d'Aurélien Agnus, d'Agathe Laurent ainsi que **d'Edouard Minier et de son père Jean-François, les propriétaires du champ.**

A peine une quinzaine de nichées en France ont été référencées ! retrouver l'article sur www.saintescobille.fr



Région
île de France



Que faire au jardin ?

Le repos hivernal de la végétation n'interdit pas quelques semis : poireaux, oignons, choux, carottes, pois ...

On terminera la taille des arbres fruitiers.

On plantera les bulbes de fin de printemps (lis, glaïeuls, renoncules, anémones)

et on pourra faire les premiers semis des fleurs annuelles (Capucines, œillets d'inde, pétunias) sous abri !.



NOTRE PATRIMOINE



Ensemble, sauvagardons le !

Les associations et le conseil municipal de Saint Escobille sont déjà à pied d'œuvre pour organiser la nouvelle édition de cet événement festif et familial afin de récolter les fonds nécessaires pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint Denis.

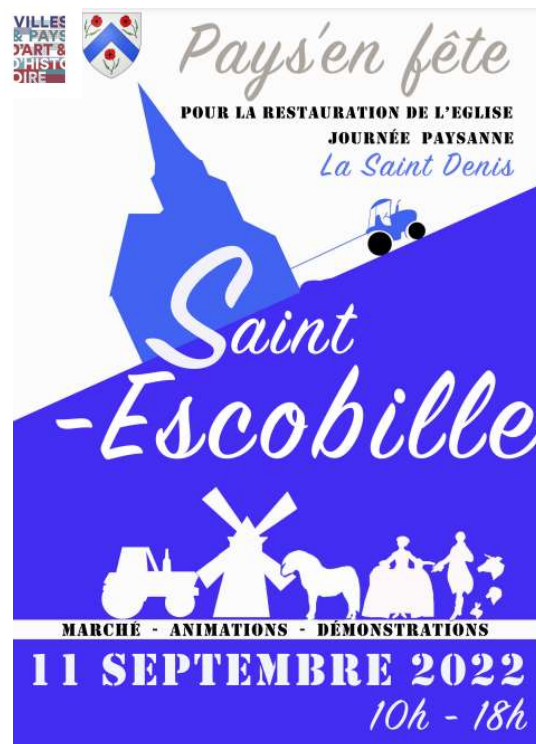
Soyez nombreux à venir participer à cette fête solidaire

L'année 2022 sera marquée par :

- Démonstrations de métiers anciens, Marché paysan, produits du terroir, Restauration beauceronne.
- Animations : Tours en tracteur, poneys et calèches, photos, ateliers de confection ...
- Spectacles : Concerts de musique, reconstitution historique sur le thème du Second empire 1851 - 1870
- Exposition sur le thème de l'évolution agricole : Machines agricoles, Mini-ferme,
- Exposition peintures, photos, sculptures, mosaïques ..
- Jeux concours : Pâtisserie, Photos : Ci-joint le règlement

Et d'autres idées en cours à venir ...

Contact : JM. LIENASSON Jean Pierre, 06 87 93 06 14, jean-pierre.lienasson@wanadoo.fr.



Venez rejoindre l'équipe d'organisation, prochaine réunion

le 16 Février à la salle communale

CONCOURS PHOTOS - THEMES DU CONCOURS

Les photos auront pour thèmes : « LE VENT » « AU RAZ DU SOL » « CONTRE-JOUR, OMBRES & SILHOUETTES » « ARBRE(S) »

Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer un ou plusieurs de ces quatre thèmes.

CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans. Les photographes professionnels sont exclus du concours. La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'au **vendredi 9 septembre 2022**.



MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter 1 photographie par thème proposé, d'un format 15X21, en couleur, sur papier photo brillant ou mat. La photo ne doit pas faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de photos. Les tirages devront indiquer au verso le nom éventuel de la photo et son lieu de prise de vue.

Ils devront être déposés à la Mairie dans une enveloppe sur laquelle figureront les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone des participants. Chaque participant devra, si ses photos sont retenues par le jury, fournir son fichier original en format JPG.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

JURY DU CONCOURS

Un jury composé de plusieurs membres aura pour mission de sélectionner les lauréats, parmi les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de l'organisation de ce concours.

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

Contact : christine@maero.cc

« AU CHAT L'HEUREUX »

La Pension pour Chats créée initialement en 2008 sur le secteur d'Arpajon, à Ollainville, est à présent installée sur Mérobert depuis le 1^{er} juin 2021.



Riche de son expérience, ayant partagé d'agréables moments avec de très nombreux chats durant toutes ces années, « Au Chat L'Heureux », accueille votre compagnon dans :

Environnement calme et verdoyant du jardin de notre habitation, Chalet aménagé et isolé composé de 16 boxes répondant aux normes de la Direction des Services Vétérinaires, aménagé avec soin et originalité, 16 aires de jeux extérieures équipées de perchoirs et griffoirs, totalement sécurisées par un grillage et un sas d'entrée, Local infirmerie et local laverie indépendants dans notre habitation, Assistance d'une clinique vétérinaire référente proche, Personnel compétent et passionné : j'ai obtenu le **CETAC** en Janvier 2008 (**Certificat d'Enseignement Technique des Animaux de Compagnie, option félin**) après une formation organisée par le LOOF, diligentée par des Vétérinaires de l'école de Maisons-Alfort, et bien sûr le **certificat de capacité** m'autorisant à exercer cette activité.



Le Cuiz Bar est un bistrot itinérant doté d'équipements mobiles offrant des espaces et moments de rencontres autour d'une petite restauration à base de produits locaux, d'un bar, occasionnellement d'une programmation.

C'est une action portée (en partenariat avec le Conseil Départemental, la CAF, la MSA, les communes d'accueil...) par l'association **Chap'Co** dont l'objet est : créer du lien, promouvoir les Arts, susciter la curiosité.

La venue du CuizBar sur l'année 2022 sur notre commune sera (sauf interdictions sanitaires) une fois par mois, de manière récurrente le 1^{er} vendredi du mois (hors vacances scolaires de la zone C), de 17h à 21h (22h aux beaux jours), d'après le calendrier ci-dessous :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



TOUS LES MERCREDIS à SAINT ESCO !

L'Épicerie ambulante « chez Titi » vous accueille le matin de 9h à 13h, place de l'église !
Vente de fruits, légumes, produits locaux – Régionaux



Pizzas artisanales au feu de bois,
Pâte fraîche et produits frais
Mercredi Saint Escobille
de 18h-21h

Commandez et réserver au
06.36.41.02.20



Un camion à pizza chez vous ! 🍕👤

Occupez-vous de faire la fête Tata s'occupe de vos assiettes !!!

Le camion à pizza chez tata vous propose ses services culinaires à domicile pour vos fêtes de familles, anniversaires, lendemains de mariage, baptêmes, événements d'entreprises ou sportifs et autres festivités particulières.

Nos produits sont frais et de qualité, la pâte à pizza est confectionnée par nos soins et façonnée à la main, nos pizzas sont artisanales et cuites au feu de bois.

Réservation et devis sur demande à partir de 25 pizzas.

Déplacements sur les départements :
28 / 45 / 77 / 78 / 91

Pour plus de renseignements le Camion à pizza chez Tata se tient à votre disposition au 06 36 41 02 20 ou par mail pizzatata@gmail.com

Listes électorales 2022 : vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022 !



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2 rue du Château
91 410 Saint-Escobille



Téléphone : 01 64 95 52 62
Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr

Monsieur le Maire ,Yves VILLATE,
reçoit sur rendez-vous

Secrétaire, Estelle GARNIER

Heures d'ouvertures au public :
lundi de 8h30 à 12h00
mardi de 13h30 à 17h00
jeudi de 13h30 à 18h00
vendredi de 8h30 à 12h00
samedi de 9h00 à 12h00



CARNET

Naissances

Noah, Aimé SAGOT,
né à Etampes le 20 Aout 2021

Robinson, Pablo, Eluney GATICA ROCCO
né à Le Coudray (28) le 25 Octobre 2021

Cassandra DAUVILLIERS DELAHAYE
née à Etampes le 17 Décembre 2021

Sarah, Françoise, Suzanne DENIS,
née à Etampes le 28 Décembre 2021

Décès

Denise CHARMONT, le 10 Décembre 2021



AGENDA



Soirée de la Saint Patrick -SELS
19 Mars 2022 – Salle Communale

Chasse aux œufs de Pâques -SELS
18 Avril 2022

Concert JAZZ -SEHP
15 Mai 2022

Feu de la Saint Jean -SELS
Brocante
18 Juin 2022

Pays 'en fête 3^{ème} Edition
11 Septembre 2022

MESSE



Calendrier des Messes :

<https://www.dourdan.catholique.fr/infos-messes/>

Secteur Saint Matthieu

Saint-Escobille 2^{ème} Dimanche du mois à 11h00

Secrétariat Secteur Pastoral Dourdan

Centre pastoral Marie Poussepin

3, Place du Général De Gaulle.

91410 DOURDAN

01 64 59 71 41

secretariat@dourdan.catholique.fr

Accueil, Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi, de 9h00
à 11h00 ou sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE



Les bénévoles
de la **bibliothèque municipale**
vous accueillent en face de la mairie de Saint-Escobille.
<http://opac-x.bibliothequesaintescobille.biblix.net/>

Permanences

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 14h00 à 16h00

Samedi de 10h à 12h

Fermeture pendant les vacances scolaires

